



**HAL**  
open science

## Aux limites de l'interprétation : mercenariat et mobilité au Second âge du Fer

Sandra Péré-Noguès

► **To cite this version:**

Sandra Péré-Noguès. Aux limites de l'interprétation : mercenariat et mobilité au Second âge du Fer. Anne Colin; Florence Verdin. L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des personnes, migrations des idées, circulations des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bordeaux, 2-5 juin 2011), Supplément Aquitania (30), Fédération Aquitania, pp.429-437, 2013, 978-2-910763-34-3. hal-03972707

**HAL Id: hal-03972707**

**<https://hal.science/hal-03972707>**

Submitted on 9 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

## Aux limites de l'interprétation : mercenariat et mobilité au Second âge du Fer

---

*Sandra Péré-Noguès*

Né sous la plume de l'historien A. Aymard par analogie avec le terme de "salarial"<sup>1</sup>, le mercenariat compte parmi les phénomènes de mobilité les plus importants de l'Antiquité méditerranéenne. Trois critères définissent alors le statut du mercenaire : le professionnalisme, la condition de "salarier" (puisqu'il est rémunéré pour ses services), et le statut d'étranger<sup>2</sup>. Si les mercenaires apparaissent à l'époque archaïque, c'est à partir du v<sup>e</sup> s. a.C.<sup>3</sup> – plus précisément de la guerre du Péloponnèse – que la mobilité mercenaire prend l'ampleur d'un véritable phénomène de "masse", remarquable du point de vue quantitatif, puisqu'il implique des groupes d'individus dont le nombre pouvait varier de centaines d'unités à des milliers. Depuis les travaux de Ludmila Marinovic<sup>4</sup> sur le mercenariat grec ainsi que l'excellente analyse réalisée par Gianluca Tagliamonte<sup>5</sup> sur les mercenaires campaniens, les études se sont multipliées révélant la complexité d'un phénomène qui eut des répercussions politiques, économiques, sociales et culturelles à l'échelle de la Méditerranée. Comme l'a justement formulé Catherine Morgan à propos des mercenaires de l'époque archaïque, la pratique mercenaire s'est intégrée dès l'origine à "un modèle complexe d'interactions commerciale et politique"<sup>6</sup>. Empruntant les mêmes voies d'échanges que le commerce, le mercenariat est aussi rapidement entré dans les usages de la guerre en Occident.

Concernant les populations celtiques, le mercenariat est au cœur des problématiques liées à leurs déplacements et migrations du iv<sup>e</sup> au i<sup>er</sup> s. a.C., mais chaque épisode connu par les sources littéraires oblige à être prudent sur les formes et les modalités de cette mobilité mercenaire : en d'autres termes, la mobilité mercenaire n'est pas dans leur cas la même d'une époque à l'autre, ni d'une région à l'autre<sup>7</sup>. Une autre question reste encore largement ouverte sur l'approche que nous pouvons avoir de cette forme de mobilité : comment percevoir en effet des traces matérielles du mercenariat aussi bien comme pratique que comme facteur de mobilité ?

---

1- Aymard 1967, 487. Selon lui, le mercenaire est "un soldat de métier [qui] assure par l'exercice de sa profession son existence matérielle" et qui sert dans une armée dans laquelle il est un étranger.

2- Parmi les définitions qui ont été proposées, il faut retenir celle de M. Launey (1949, 26) qui considérait que "l'individu qui prend du service auprès d'une armée autre que celle de sa patrie est généralement engagé comme mercenaire". La définition la plus globale et sans doute la plus juste est celle qu'a proposée Y. Garlan (1989, 67) : "un soldat professionnel dont la conduite est avant tout dictée, non pas par son appartenance à une communauté politique, mais par l'appât du gain". Enfin selon M. Bettalli (1995, 23), le mercenaire est celui qui "combat au service d'un pays qui n'est pas le sien, hors de toute logique d'alliance, de relations, de traités, avec l'unique objectif de percevoir un salaire et d'améliorer sa condition personnelle".

3- Sauf exception, toutes les dates sont antérieures à notre ère.

4- Marinovic 1988.

5- Tagliamonte 1994.

6- Morgan 2001, 37.

7- Chericci 2006, 371-413 ; Péré-Noguès 2007, 353-361.

Sur ce point Armando Cherici<sup>8</sup> a fait un “parallèle” intéressant avec le commerce des esclaves dont les indices sont tout aussi évanescents, alors qu’il est attesté par les textes. Nous verrons qu’à défaut de traces tangibles d’une présence mercenaire, s’est finalement imposée l’idée du retour des mercenaires, de ce qu’A. Cherici appelle les “*nostoi*”. Cette hypothèse du retour des mercenaires a ainsi servi à expliquer l’introduction de certaines pratiques ou de certains objets dans les sociétés d’origine. Notre analyse ne vise pas à la remettre en cause, mais à en montrer les limites à partir de quelques documents.

Dès le v<sup>e</sup> s., le mercenariat existe comme pratique “institutionnalisée” dans la mesure où on peut identifier les recruteurs, et les termes contractuels qui les lient aux mercenaires. Dans le cas des mercenaires celtes, la première occurrence de leur présence dans une armée étrangère remonte au témoignage de l’historien Hérodote sur la bataille d’Himère en 480 a.C.<sup>9</sup>. Si ce premier épisode reste flou, on sait que dès le iv<sup>e</sup> siècle ils furent recrutés – outre Carthage – par des cités grecques, notamment Syracuse sous les règnes de Denys l’Ancien puis d’Agathocle<sup>10</sup>, mais aussi par des cités étrusques ou latines<sup>11</sup>. À partir de la fin du iv<sup>e</sup> s. et du début du iii<sup>e</sup> s., ils sont aussi engagés par les royaumes hellénistiques en Grèce et en Asie mineure<sup>12</sup>.

Il existait plusieurs points de recrutement mercenaire en Méditerranée centrale et occidentale : si le cap Ténare est le plus connu en mer Ionienne pour ce qui concerne le mercenariat grec, d’autres centres recrutaient des mercenaires celtes ou d’origine italique en mer Adriatique, en particulier à Ancône<sup>13</sup>, ou dans le golfe de Gênes autour de La Spezia<sup>14</sup>. Enfin on suppose que d’autres points se situaient dans le golfe du Lion et en Espagne<sup>15</sup>.

Par ailleurs, le mercenariat a donné lieu à toute une procédure contractuelle qui engageait les cités qui recrutaient et les troupes embauchées. Les textes donnent ainsi quelques informations sur les contrats : l’exemple du recrutement par Denys l’Ancien de troupes ibères et celtes en 369/368 est probablement le plus explicite, puisque leur mission est clairement définie dans le cadre d’une alliance entre Denys l’Ancien et les Spartiates, ainsi que leur contrat avec la solde<sup>16</sup>.

Sur le plan économique, recourir au mercenariat était une pratique coûteuse mais accessible pour des cités suffisamment prospères comme Syracuse, Carthage ou Tarente<sup>17</sup>. Elle exigeait souvent des émissions monétaires destinées à payer les soldes, certaines de ces productions affichant parfois des types qui pouvaient être reconnus par les mercenaires. Durant son règne, Agathocle utilisa ainsi l’image de la triskèle sur des monnayages d’argent qui étaient destinés à ses troupes. Or la triskèle jouait le rôle de symbole identitaire et politique aussi bien de son règne que de Syracuse par rapport aux types qu’utilisait l’ennemi punique<sup>18</sup>. En outre, les dépenses occasionnées par le recours au mercenariat ont parfois été compensées par la donation de terres et de cités. L’exemple du mercenariat campanien montre bien que l’installation définitive des mercenaires a été facilitée par Syracuse soit par le biais de fondations nouvelles, soit par le biais de systèmes défensifs mis en place à la frontière avec

8- Cherici 2006, 372.

9- Hérodote, *Enquête*, 7.165. Dans la *Bibliothèque Historique*, Diodore de Sicile (11.1.5) mentionne “des mercenaires d’Italie, de Ligurie et encore de Gaule et d’Ibérie”.

10- Sur ces divers recrutements, Péré-Noguès 2007, 356-357.

11- Bourdin 2007, 17-24 ; Bourdin 2011, 19-34.

12- Adam & Fichtl 2011, 117-128.

13- Sur Ancône et les Celtes en Adriatique, Landolfi 2000, 19-46.

14- Durante 1985, 423.

15- Fariselli 2002, 265-267 et tab. XII, XIII.

16- Diodore de Sicile (15.70.1) : “Deux mille Celtes et Ibères quittèrent la Sicile et cinglèrent vers Corinthe ; le tyran Denys les avait envoyés au secours des Lacédémoniens et leur avait donné cinq mois de solde. Les Grecs, qui voulaient les mettre à l’épreuve, les placèrent en première ligne : ils montrèrent leur bravoure dans les engagements et les combats et infligèrent de lourdes pertes aux Béotiens et à leurs alliés. On leur reconnut donc un savoir-faire et un courage exceptionnels et ils rendirent bien des services ; les Lacédémoniens leur décernèrent des honneurs quand, à la fin de l’été, ils repartirent pour la Sicile (traduction CUF).

17- Sur ce point, il faut relire les remarques très justes de L. Marinovic (1997, 119-121).

18- Péré-Noguès 2011, 147-163.

l'épicratie punique<sup>19</sup>. Ce processus révélateur de la "vocation politique" des mercenaires, telle que l'avait définie Yvon Garlan<sup>20</sup>, explique pourquoi dans la plupart des cas, ces installations aboutirent à une intégration, voire à une assimilation, au modèle culturel dominant<sup>21</sup>.

Les mêmes observations peuvent être faites pour d'autres régions, comme le sud de la péninsule italique, où la présence de mercenaires est attestée par les sources littéraires. Sur le plan archéologique, l'enquête menée par Daniele Vitali<sup>22</sup> révèle ainsi qu'il est très compliqué de repérer des traces matérielles de toute présence celtique. Il constate notamment que les traits culturels laténiens sont inexistant du fait de leur immersion dans un contexte culturel qui était lui-même mixte (grec mais aussi apulien). Dans l'étude qu'il a réalisée sur les Sénons installés dans la région des Marches, Thierry Lejars parvient au même constat, à savoir un métissage culturel dans lequel il est difficile de définir des identités spécifiques<sup>23</sup>.

Cependant, une remarque s'impose : pour la Sicile, terre de mercenaires, il manque encore une étude systématique de leur présence, alors que quelques témoignages prêtent à discussion. Le premier est celui d'un bas-relief trouvé dans une portion effondrée de la muraille interne de la cité grecque de Camarine<sup>24</sup>. D'après l'expertise d'André Rapin, ce bas-relief représente un bouclier laténien du v<sup>e</sup> s., ce qui pourrait laisser supposer une présence celtique en Sicile antérieure au iv<sup>e</sup> s. Mais, comme le souligne l'auteur lui-même, il faut rester extrêmement prudent sur ce témoignage, car la muraille d'où provient ce bas-relief n'est malheureusement pas précisément datée. Un autre témoignage mérite notre attention : il s'agit d'une plaque d'argent doré sur laquelle est représenté un visage barbu gravé en *trifons*<sup>25</sup> (fig. 1). Elle a été découverte sur le site de Montagna dei Cavalli [*Hippana*] aux marges du territoire de l'épicratie punique, plus précisément dans l'édifice B de l'acropole, pour lequel la datation proposée est la fin du iv<sup>e</sup> s. ou le début du iii<sup>e</sup> s.<sup>26</sup>. Il reste encore difficile de se prononcer sur une claire attribution, même si les traits ne sont pas sans évoquer des modèles iconographiques celtiques<sup>27</sup>.

Le défaut de documentation – ou plus souvent la complexité des données à disposition – a donc conduit les archéologues et les historiens à s'orienter vers l'hypothèse du retour des mercenaires dans leurs régions d'origine. Comme nous l'avons déjà signalé, celle-ci a servi de base de travail dans l'exploration de certains thèmes comme la diffusion du monnayage ou l'introduction de nouvelles armes. Du point de vue des sources littéraires, les exemples de *nostoi* sont pourtant assez rares pour les v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> s., et ils restent peu nombreux pour le iii<sup>e</sup> s. On connaît l'exemple fourni par Bolgios, l'un des trois chefs de la Grande Expédition en Grèce qui prit le chemin du retour avant même le pillage de Delphes<sup>28</sup>.

Un autre texte peu connu mérite d'être examiné de près, même s'il ne ressort pas de la tradition historiographique. Il s'agit d'un poème issu de l'œuvre composée par Parthénios de Nicée, *Erotica Pathémata* (*Passions amoureuses*)<sup>29</sup>. Ce poète connut un destin assez proche de celui de l'historien grec Polybe : fait prisonnier durant

19- Moggi 2003, 973-986 ; Péré-Noguès 2006, 483-490.

20- Garlan 1989, 163.

21- Péré-Noguès 2006, 487.

22- Vitali 2000, 297-306.

23- Lejars 2006, 77-96.

24- Rapin 2001, 273-296.

25- Vassallo 1997, 293-294 ; 2002, 139 n° 230.

26- Nous remercions Stefano Vassallo pour son aide, car il a aimablement accepté de discuter de l'état des recherches sur cet objet, alors qu'il prépare avec Piero Guzzo une étude sur les objets en or de Montagna dei Cavalli. En raison de la chronologie haute de l'édifice, S. Vassallo doute d'un lien avec des représentations celtiques, et privilégie plutôt une référence à une divinité grecque. Leur publication éclaircira sans doute ce dossier.

27- Enfin à ces rares témoignages, on pourrait ajouter la découverte plus sporadique d'un sous-multiple de statère en or, découverte faite dans la nécropole du site de Butera (arrière-pays de Géla). La monnaie qui n'était pas en place provenait selon C. Boehringer (1991, 51-64) d'une tombe de la fin du iii<sup>e</sup> s. ou du début du ii<sup>e</sup> s. Elle s'apparenterait à des monnayages connus du sud de l'Allemagne et de Suisse : Scheers 1993, 633.

28- Bolgios (ou Belgios) figurait parmi les trois chefs qui lancèrent la Grande Expédition de 280 a.C. en Grèce. D'après Pausanias (10.9.7), il repartit avec ses troupes dans son pays.

29- Cette œuvre a bénéficié d'une nouvelle édition (établissement, traduction et commentaire du texte grec) réalisée par l'équipe Lalia de Nice et publié aux Éditions Jérôme Millon en 2008.



Fig. 1. Plaque d'argent doré décorée d'un *trifons* (Montagna dei Cavalli-Hippana).

la troisième guerre mithridatique, Parthénios fut emmené à Rome où il séjourna jusqu'à sa mort, probablement au début du 1<sup>er</sup> s. p.C.<sup>30</sup>. Son œuvre, qui a été transmise par un seul manuscrit probablement daté du IX<sup>e</sup> s., rassemble une collection de trente-six poèmes souvent courts et qui, sur le plan de la composition, respectent une double filiation : d'une part la tradition des poèmes d'amour qui remonte à Sappho ; d'autre part l'historiographie locale telle qu'elle a pu se développer depuis l'époque classique<sup>31</sup>. Leur brièveté et la variété des récits répondaient aux attentes du public romain et aux goûts littéraires de son temps. Dans cette collection, un poème se distingue pour notre sujet, celui du destin de la jeune Milésienne appelée Hérippè. En voici le récit :

“Aristodème de Nysa raconte cette histoire au premier livre de ses Histoires, sauf qu'il change les noms, puisqu'il appelle Hérippè Euthymia et le Barbare Cauaras.

30- D'abord esclave auprès de C. Helvius Cinna il fut affranchi. Il devint un familier de Virgile et du poète d'origine cisalpine Cornelius Gallus auquel il dédia cette œuvre.

31- Biraud *et al.* 2008, 22-35.

À l'époque où les Galates s'étaient abattus sur l'Ionie et pillaient ses cités, à Milet on célébrait les Thesmophories et les femmes étaient rassemblées dans le sanctuaire qui se trouve à peu de distance de la ville. Une escouade détachée du gros de la troupe des Barbares pénétra sur le territoire milésien, et, en une soudaine incursion, enleva les femmes. Tandis que les unes étaient sauvées en échange de beaucoup d'argent et d'or, certaines, parce que les Barbares en avaient fait leurs femmes, furent emmenées. Parmi elles se trouvait Hérippè, l'épouse de Xanthos, un homme issu d'une famille très réputée et de premier rang à Milet, et elle laissait un enfant de deux ans. Xanthos, qui désirait ardemment la retrouver, convertit en argent une partie de ses biens, et s'étant muni de deux mille pièces d'or, il se rendit d'abord en Italie, puis de là, accompagné par quelques-uns de ses hôtes, il arrive à Marseille, et, de là-bas, au pays des Celtes.

Et, une fois parvenu à la maison où sa femme partageait la vie d'un homme des plus considérés parmi les Celtes, il demanda à être reçu. Et par souci d'hospitalité, on l'accueillit immédiatement. En entrant, il voit sa femme ; et celle-ci, jetant ses bras autour de son cou, l'attira à elle avec beaucoup d'affection. Dans l'instant, le Celte arriva et Hérippè lui raconta les pérégrinations de son mari, et comment il était venu exprès pour elle, pour proposer une rançon. Le Celte admira les sentiments de Xanthos et réunissant aussitôt ses proches, il organisa un repas en l'honneur de son hôte. Comme on s'attardait à boire, il fait allonger la femme (sur le lit de banquet) à côté de son hôte et, par le biais d'un interprète, il posait des questions sur le montant total dont il disposait. Xanthos lui ayant répondu que sa fortune atteignait mille pièces d'or, le barbare l'invita à diviser la somme en quatre ; qu'il conserve les trois-quarts pour lui-même, sa femme et son enfant ; le dernier quart, qu'il le laisse comme rançon pour son épouse.

Dès qu'il se fut retiré pour se coucher, la femme adressa de copieux reproches à Xanthos pour avoir promis au barbare tant d'or qu'il ne possédait pas ; il courrait un grave danger s'il ne réalisait pas sa promesse. Mais il lui répondit qu'il avait caché dans les chaussures de ses esclaves encore environ mille autres pièces d'or parce qu'il n'espérait pas tomber sur un barbare doué de modération, et il comptait qu'il aurait besoin d'une importante rançon. Le jour suivant, sa femme révèle au Celte la quantité d'or. Et elle l'exhortait à tuer Xanthos, ajoutant qu'elle le préférerait de beaucoup, lui, à sa patrie et à son fils ; c'est que Xanthos, elle l'avait absolument en horreur.

Loin de trouver plaisir à ses déclarations, le Celte conçut le dessein de la punir. Puisque Xanthos marquait de l'empressement à repartir, c'est avec des dispositions très amicales qu'il l'escorta, en emmenant aussi Hérippè. Quand il atteignit les limites du pays des Celtes, le barbare déclara qu'il voulait accomplir un sacrifice, avant qu'ils ne s'en aillent chacun de leur côté. La victime amenée, il demanda à Hérippè de s'en saisir et, tandis qu'elle la maintenait fermement, comme elle avait eu, en d'autres occasions, l'habitude de le faire, il élève son épée, l'abat sur la femme et la décapite. Puis il incita Xanthos à ne pas le prendre mal, en lui révélant les machinations de son épouse, et il lui remit tout son or pour qu'il le remporte.<sup>32</sup>

Le récit<sup>33</sup> s'articule autour de trois épisodes principaux : l'enlèvement d'Hérippè, le banquet du Barbare et la punition infligée à Hérippè. Au début du poème figure une "manchette" c'est-à-dire une indication de sources qui fut rajoutée, selon les interprétations, au III<sup>e</sup> ou IV<sup>e</sup> s. p.C., voire à l'époque de Parthénios. Cette indication permet de retrouver l'œuvre dont le poète s'est inspiré, en l'occurrence les *Histoires* écrites par Aristodème de Nysa qui était plus vieux – d'une trentaine d'années – que Parthénios. Selon l'auteur de la manchette, les noms des protagonistes auraient été modifiés, puisque, dans la version originelle, Hérippè s'appelait Euthymia (qu'on peut traduire par "bon courage, confiance") et le Barbare, Cauaras. Il reste difficile de savoir si le nom utilisé par Parthénios est une adaptation qui lui est personnelle, ou s'il s'agissait du véritable nom de l'héroïne<sup>34</sup>. Quoi qu'il en soit, cette anecdote s'inscrit dans un contexte bien connu des historiens : les différentes exactions

32- Parthénios de Nicée, *Passions d'amour*, 8.

33- Nous avons suivi sur certains points l'excellent article de M. P. Loicq-Berger qui est l'une des rares historiennes à avoir traité de manière approfondie cet épisode : Loicq-Berger 1984, 39-52.

34- Loicq-Berger 1984, 41-42.



accomplies par les troupes celtiques durant leurs attaques en Thrace puis en Asie mineure. En effet, Milet fut la proie d'un raid des "Gaulois" en 277/276 comme en témoigne une épigramme d'Anytè de Mytilène, connue grâce à l'*Anthologie Palatine* :

"Nous sommes mortes, Milet, chère patrie, en fuyant les outrages infâmes des Gaulois criminels (sans lois), trois jeunes filles de la cité, que le violent Arès des Celtes a poussées à ce destin. Car nous n'avons pas attendu leurs coups impies ni leur hymen, mais en Hadès, l'époux de notre choix, nous avons trouvé un défenseur."<sup>35</sup>

Que les femmes fussent les principales victimes de ces guerres n'est pas pour surprendre, mais le récit de Parthénios retient, semble-t-il, deux types d'exactions commises à leur rencontre : pour certaines, elles étaient échangées contre rançon ; pour d'autres, elles étaient "devenues leurs femmes" et étaient emmenées comme butin. Dans le premier cas, le mode opératoire d'enlèvement et de rançon ressort des usages prêtés aux Gaulois et aux Galates en temps de guerre<sup>36</sup>. Dans le second cas, il semble que les femmes eurent à subir un déchaînement de violence qui n'est cependant pas rare dans les récits de guerre<sup>37</sup> : le fait de devenir "femmes des Barbares" signifie concrètement "être violée", ce qui explique le geste désespéré des jeunes *parthénai* milésiennes. Dans l'histoire d'Hérrippè, on peut aussi supposer qu'outre d'être emmenée comme part du butin, la jeune femme connut le même sort.

Le statut d'Hérrippè est essentiel dans l'histoire : elle est l'épouse d'un des citoyens les plus considérés de Milet (probablement un magistrat), mais elle est aussi la mère d'un enfant de deux ans. Son enlèvement lors des Thesmophories confirme également ce statut de femme de citoyen. Vouées à Déméter, ces fêtes célébraient le lien conjugal et la fertilité, et elles étaient exclusivement réservées aux femmes mariées<sup>38</sup>. Il faut aussi remarquer que ces festivités se déroulaient dans des sanctuaires suburbains, aux limites de la cité, et comme le laisse deviner le récit de Parthénios, ces femmes se retrouvèrent seules et sans défense face à l'attaque des Barbares. Epouse et mère, Hérrippè fut donc ravie aux siens et à l'amour de Xanthos.

Grâce au périple accompli par Xanthos pour retrouver son épouse, on peut situer l'origine du barbare en Transalpine, puisque le citoyen milésien passa par l'Italie, puis par Marseille pour se rendre dans le pays des Celtes, la *Keltikè*. Il est à noter que son voyage fut facilité par des liens d'hospitalité et que certains de ses hôtes l'accompagnèrent jusque dans la cité phocéenne puis probablement jusqu'en Celtique. Peut-on pour autant préciser la région d'origine du barbare ? Compte tenu du nom que lui avait donné Aristodème de Nysa, Cauaras, certains historiens ont émis l'hypothèse qu'il s'agissait non pas d'un anthroponyme mais d'un ethnonyme, à savoir celui des Cavares. Après son long périple, Xanthos serait donc parvenu dans le pays des Cavares entre la Durance et le Tricastin<sup>39</sup>. Mais la forme Cauaras est aussi connue, puisque c'était le nom d'un roi galate, qui fut le dernier à régner en Thrace<sup>40</sup>. Quelle que soit l'hypothèse retenue, le nom est bien celtique et signifierait "héros, champion"<sup>41</sup>.

35- Fr. 22, *Anth.Pal.*, 7.492 (traduction CUF).

36- Il suffit de rappeler dans quelles conditions fut prise la cité de Rome et comment elle fut restituée aux citoyens vaincus. Nous sommes bien évidemment tributaires d'un ensemble de clichés sur les us et coutumes des Gaulois en temps de guerre que les historiens anciens ont largement utilisés. Il s'agit là d'un vaste dossier qui mériterait d'être repris.

37- À ce propos, le récit de Parthénios pourrait être mis en parallèle avec celui de Tite-Live (38.24) sur le viol de Chiomara, épouse du roi galate Orgiago, qui fut victime d'un centurion romain lors de l'expédition du consul Vulso en 189.

38- Bruit-Zaidman 2002, 457-461.

39- Loicq-Berger 1984, 45-47.

40- Cauaras régna aux alentours de 200 et fut impliqué dans la guerre entre Rhodes et Byzance. Sur ce personnage qui fut l'un des rares Barbares auquel Polybe accorda un éloge : Polybe 4.46 et 52 ; 8.22.

41- Delamarre 2003, 111.

L'histoire semble également laisser supposer que le barbare est revenu avec son butin dans son pays d'origine. On pourrait imaginer qu'Hérrippè captive passa entre les mains de plusieurs maîtres, mais le statut et la valeur de la captive ne le permettent guère. De plus, le Barbare est décrit comme "*tôn malista para Keltoi doxazomênôn*", c'est-à-dire comme "le plus renommé des Celtes". Son statut social semble donc être équivalent à celui de Xanthos, aussi bien du point de vue de la richesse que du pouvoir. Lorsqu'il reçut Xanthos, il usa d'hospitalité et de respect à l'égard du malheureux époux. Comme l'a souligné M. Loicq-Berger, on est frappé par le portrait positif que Parthénios fait du Barbare, un homme aux réactions de "grand seigneur"<sup>42</sup>. L'issue du récit confirme la loyauté et l'honnêteté du chef barbare qui sauve la vie et l'honneur de l'époux grec.

Le récit offre ainsi un exemple assez rare "d'altérité positive" au sens où l'image du Gaulois est celle du "bon barbare", par opposition à la duplicité de l'épouse Hérrippè. Tout au long du récit, l'épouse semble effectivement s'affranchir du statut normatif de la femme grecque : elle joue le rôle d'interprète entre le Barbare et son époux (sauf pour parler de sa rançon, ce qui est à noter) ; elle assiste au banquet ; elle participe à un sacrifice avec son ravisseur. Autant de gestes et d'actes qui la mettent à la marge de son statut d'épouse grecque et qui prouvent dans le même temps qu'elle était intégrée au groupe du chef barbare en tant que compagne. On discerne donc un processus de renversement de valeurs entre le Barbare et la femme grecque : en définitive c'est la femme qui endosse le mauvais rôle, celui du "captif" qui a assimilé les valeurs barbares. Par ce jeu littéraire, la femme passe du statut de victime à celui de coupable, ce qui renforce en contre-point l'altérité positive du Barbare.

Que retenir de ce poème qui est aussi l'un des plus longs de l'œuvre de Parthénios ? Il ne s'agit évidemment pas d'un témoignage historique, même s'il trouve son origine dans le sac de Milet, épisode qui, lui, est historiquement attesté. L'intérêt du poème réside plutôt dans la vision positive qui est donnée du Barbare. Celle-ci correspond à une réflexion philosophique qui se développa à partir du III<sup>e</sup> s. dans les milieux intellectuels grecs, tout particulièrement chez les Stoïciens. Or l'historien Aristodème de Nysa<sup>43</sup> était un proche et un parent de Poseidonios d'Apamée. C'est probablement à partir du témoignage de ce dernier – auquel Parthénios a pu aussi accéder – que s'est fabriquée cette anecdote. L'intrigue et les personnages fournissaient une toile de fond "exotique" destinée aux goûts du public romain. Si l'on ajoute que le destinataire principal des *Passions d'amour* n'était autre que le poète et notable cisalpin Cornelius Gallus, le portrait singulier du barbare peut être considéré comme une forme d'hommage au protecteur de Parthénios<sup>44</sup>.

Quant à la relation entre ce récit et les *nostoi* mercenaires, sujet de notre analyse, elle nous paraît se justifier pour plusieurs raisons : la condition sociale du Barbare, probablement le chef de son groupe ; l'expédition lointaine et la quête du butin ; le recours à des rites de commensalité partagés par d'autres peuples. Le personnage du Barbare répond par tous ces critères au portrait du chef de guerre dont le statut dépendait de ces expéditions lointaines qui étaient source d'enrichissement et de prestige<sup>45</sup>. Ces modes de prédation économique sont souvent associés à des groupes dont la hiérarchie militaire et sociale était structurée par et pour la guerre<sup>46</sup>.

Si ce récit n'entre pas dans le corpus généralement utilisé par les historiens, il devrait donc y trouver une place tant pour la richesse de son contenu que pour les interprétations qu'il suggère.

42- Loicq-Berger 1984, 47.

43- Ce professeur de grammaire et de rhétorique enseigna à Rhodes et à Nysa et eut pour élèves Strabon ainsi que les fils de Pompée dont il s'occupa durant son séjour à Rome dans les années 50 : Loicq-Berger 1984, 49-50.

44- Les commentateurs de la nouvelle traduction de Parthénios soulignent justement cet aspect.

45- Cunliffe 1997, 89 ill. 62.

46- Le cas des Campaniens est révélateur de ce phénomène que G. Tagliamonte a bien étudié.



## Bibliographie

- Biraud M., D. Voisin et A. Zucker (2008) : *Parthénios de Nicée. Passions d'amour*, Jérôme Millon, Grenoble.
- Adam, A.-M. et S. Fichtl (2011) : "Les Celtes dans les guerres hellénistiques : le cas de la Méditerranée orientale", in : Couvenhes et al. 2011, 117-128.
- Ampolo, C., dir. (2006) : *Quinte Giornate Internazionali di Studi sull'area elima e la Sicilia Occidentale nel contesto mediterraneo. Guerra e pace in Sicilia e nel Mediterraneo antico (VIII<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> sec. a.C.) : arti, prassi e teoria della pace e della guerra. Erice 12-15 ottobre 2003*, Pise.
- Aymard, A. (1967) : "Mercenariat et histoire grecque", *Études d'Histoire Ancienne*, 487-498.
- Bekker-Nielsen, T. et L. Hannestad, dir. (2001) : *War as a Cultural and Social Force: Essays on Warfare in Antiquity*, Copenhagen.
- Bettalli, M. (1995) : *I mercenari nel mondo greco. I. Dalle origini alla fine del V<sup>e</sup> sec. a.C.*, Pise.
- Boehringer, C. (1991) : "Ein Goldmünzchen süddeutscher Kelten aus Sizilien", in : Noeske & Schubert, dir. 1991, 51-64.
- Bourdin, S. (2007) : "Les Gaulois à Chiusi. Réflexions sur les mouvements migratoires et sur l'activité diplomatique des Celtes en Italie", *MEFRA*, 119, 1, 17-24.
- Bourdin, S. (2011) : "Le rôdeur devant le seuil. L'installation de garnisons étrangères sur le territoire des cités d'Italie républicaine (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. a.C.)", in : Couvenhes et al., dir. 2011, 19-34.
- Bruit-Zaidman, L. (2002) : "Les filles de Pandore. Femmes et rituels dans les cités grecques", in : Schmitt Pantel, dir. 2002, 441-493.
- Cherici, A. (2006) : "Forme di contatto tra mondo celtico e mondo non celtico : riflessi culturali e socio-economici del 'mestiere delle armi'", in : Gori & Bettini, dir. 2006, 371-413.
- Couvenhes, J.-C., S. Crouzet et S. Péré-Noguès, dir. (2011) : *Hellenistic Warfare 3. Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen*, Bordeaux, Ausonius.
- Cunliffe, B. (1997) : *The Ancient Celts*, Oxford-NewYork.
- Delamarre, X. (2003) : *Dictionnaire de la langue gauloise. Une approche linguistique du vieux-celtique continental*, Paris.
- Durante, A. (1985) : "Corredi tombali con elementi tipo la Tène dal sepolcreto di Ameglia", in : Vitali, dir. 1985, 415-436.
- Fariselli, A. C. (2002) : *I Mercenari di Cartagine*, La Spezia.
- Garlan, Y. (1989) : *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris.
- Gori, S. et M. C. Bettini, dir. (2006) : *Gli Etruschi da Genova ad Ampurias. Atti del XXIV Convegno di Studi Etruschi ed Italici, Marseille-Lattes, 26 settembre-1 ottobre 2002*, Pise.
- Landolfi, M. (2000) : "I Galli e l'Adriatico", in : *Adriatico tra IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> sec. a.C. Vasi alto-adriatici tra Piceno, Spina e Adria*, Rome, 19-46.
- Launey, M. [1949 ] (1987) : *Recherches sur les armées hellénistiques*, 2 tomes, Paris.
- Lejars, T. (2006) : "Les Celtes d'Italie", in : Szabo, dir. 2006, 77-96.
- Loicq-Berger, M.-P. (1984) : "Roman grec et réalités gauloises (Parthénios, *Erotica*, 8)", *Les Études Classiques*, 52, 39-52.
- Marinovic, L. (1988) : *Le mercenariat grec et la crise de la polis*, Paris.
- (1997) : "La vocation politique des mercenaires", *Cahiers des Études Anciennes*, 33, 119-121.
- Menessier-Jouannet, C., A.-M. Adam et P.-Y. Milcent, dir. (2007) : *La Gaule dans son contexte européen aux IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. av. n. ère, Actes du XXVII<sup>e</sup> Colloque de l'AFEAF (Clermont 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003)*, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Lattes.
- Moggi, M. (2003) : "I Campani : da mercenari a cittadini", in : *Quarte Giornate Internazionali di Studi sull'Area Elima (Erice, 1-4 dicembre 2000)*, Pise 2, 973-986.
- Morgan, C. (2001) : "Symbolic and Pragmatic Aspects of Warfare in the Greek World of the 8<sup>th</sup> to 6<sup>th</sup> Centuries BC", in : Bekker-Nielsen & Hannestad, dir. 2001, 20-44.
- Noeske, H. C. et H. Schubert (1991) : *Die Münze : Bild, Botschaft, Bedeutung : Festschrift für Maria R.-Alföldi*, Francfort.
- Péré-Noguès, S. (2006), "Mercenaires et mercenariat en Sicile : l'exemple campanien et ses enseignements", in : Ampolo, dir. 2006, 483-490.
- (2007) : "Les Celtes et le mercenariat en Occident (IV<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles avant notre ère)", in : Menessier-Jouannet et al., dir. 2007, 353-361.
- (2011) : "Réflexions sur le mercenariat en Sicile et dans le monde grec occidental : entre textes et témoignages monétaires", in : Couvenhes et al., dir. 2011, 147-163.
- Rapin, A. (2001) : "Un bouclier celtique dans la colonie grecque de Camarine (Sicile)", *Germania*, 79, 273-296.
- Scheers, S. (1993) : "Les imitations de Philippe et les guerres puniques", *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 8, 631-633.
- Schmitt Pantel, P., dir. (2002) : *Histoire des femmes en Occident. I- L'Antiquité*, Paris.
- Spatafora, F. et S. Vassallo, dir. (2002) : *Sicani, Elimi e Greci. Storie di contatti e terre di frontiera*. Catalogo della mostra, Palermo (27 giugno-20 ottobre 2002), Palermo.
- Szabo, M. dir. (2006) : *Les Civilisés et les Barbares du V<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.*, Actes de la table ronde Budapest, 17-18 juin 2005, Bibracte 12/3, Glux-en-Glenne,
- Tagliamonte, G. (1994) : *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome.

Vassallo, S. (1997) : "Scavi 1988-1991 a Montagna dei Cavalli-*Hippana*", in : *Archeologia e territorio*, Palermo, 275-306.  
— (2002) : "Montagna dei Cavalli- *Hippana*", in : Spatafora & Vassallo, dir. 2002, 132-145.

Vitali, D., dir. (1985) : *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione*, Atti del Colloquio Internazionale Bologna 12-14 aprile 1985, Bologne.  
Vitali, D. (2000) : "Celti e Greci in Italia", *Ocnus*, 8, 297-306.